



PET-CT

Identification Patient	
N° de tél. du patient :	TAILLE : _____
	POIDS : _____

Demande d'examen par Tomographie d'Emission de Positrons

Le patient doit être à jeun depuis au moins 6 heures avant l'heure de l'examen. Seule l'ingestion d'eau est autorisée. En cas de perfusion, toute solution glucosée ou d'alimentation parentérale doit être arrêtée 6 heures avant l'heure de l'examen et remplacée par du sérum physiologique.

A remplir impérativement (recto+verso)

Vu les nouvelles conditions de remboursement, l'examen ne pourra être réalisé que si nous sommes en possession d'une demande d'examen correcte et complète.

Traceur

¹⁸F-Fluorodéoxyglucose (FDG) Autre :

Indication

- 442971 Examen pour des indications oncologiques
- 442676 Examen du cœur pour pathologie cardiaque
- 442691 Examen du cerveau en cas d'épilepsie
- 442713 Examen du corps entier pour pathologie infectieuse ou inflammatoire
- 442735 Examen du cerveau pour pathologie neurodégénérative
- 442750 Examen pour autre indication

CT-SCAN

- sans injection
- avec injection
 - Thorax
 - Abdomen
 - ORL
 - Cerveau

Détaillez l'**INDICATION clinique** justifiant la réalisation de l'examen selon les indications de l'A.R. du 24/12/2015
[http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm ; numac=2015022560]

CONTEXTE clinique (bilan initial, traitements effectués, suspicion de récurrence, follow-up, évaluation de réponse, élévation de marqueur, résultats anatomopathologiques, résultats d'autres examens,...) :

Le patient a-t-il bénéficié d'un PET-scan dans la période de **12 mois** pour la **même** indication ? Oui Non

! « La prestation 442971-442982 ne peut être attestée qu'une seule fois par période de 12 mois pour la même indication chez le même patient porteur de la même pathologie. Si l'action thérapeutique est influencée de manière décisive par un nouveau bilan [...], une seule répétition de la prestation 442971-442982 peut être portée en compte pendant cette période de 12 mois pour la même indication chez le même patient porteur de la même pathologie. » (extrait de l'A.R. du 31/12/2015 ; numac=2015022560)

Justification clinique de la répétition (à reprendre dans le dossier médical):

il s'agit d'une autre indication oncologique de l'examen : laquelle : *

l'action thérapeutique sera influencée de manière décisive par la répétition de l'examen pour la même indication :

Date & lieu de la **discussion multidisciplinaire oncologique** (CMO):
* évaluation réponse ? récurrence ? plan de traitement ? ...

Comorbidités éventuelles pertinentes

- Diabète (! Prendre contact avec le service pour un équilibre glycémique et insulinique optimal)
- Traitement par metformine en cours
- Allergie au produit de contraste iodé
- Terrain atopique
- Insuffisance rénale
- Autre :

Pour les femmes en âge de procréer : contraception en cours ?

Oui Non

! L'examen est contre-indiqué en cas de **grossesse ou de suspicion de grossesse**: en cas de doute, la β -HCG sera contrôlée avant toute injection du traceur et prolongera la durée de l'examen.

Date, cachet et signature du médecin spécialiste prescripteur + téléphone de contact.